



SECTION



DORDOGNE

Syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

Section locale **FO DGFIP 24**

DDFiP de la Dordogne

15 rue du 26^{ième} Régiment d'Infanterie

24 000 PERIGUEUX

☎ : 06-86-83-13-88

@ : fo.ddfip24@dgfip.finances.gouv.fr

Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/024/

C.T.L. du 11 JUIN 2021 – Déclaration Liminaire –

« La lutte et la révolte impliquent toujours une certaine quantité d'espérance, tandis que le désespoir est muet. » C. BAUDELAIRE

Monsieur le Président,

La crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales avaient fait naître l'espoir d'une rupture avec des politiques d'un autre temps mais que NENNI !

Au contraire, cela a eu pour conséquence de tout accélérer, ça y est nous y sommes, le vrai et bon service public à la française est détruit !

Et non satisfait, d'avoir cryogénisé nos salaires, primes, indemnités, faisant fondre notre pouvoir d'achat de 23,5 points en 20 ans, aujourd'hui notre administration s'autorise à faire des économies sur le dos de ses agents avec une mise en place du télétravail à vitesse hypersonique.

Que d'économies faites sur les loyers des bâtiments fermés, sur l'entretien des locaux, sur le chauffage, l'électricité, l'internet sans compter les tickets restaurants car nul doute qu'un jour leur disparition sera actée et cela a sûrement déjà été évoqué.

Il y en a assez, d'être la balle de ping-pong entre ministères de la fonction publique et celui des finances !

Comme c'est pratique comme réponse : « Ce n'est pas moi, c'est lui »

Nous en s'en fout qui c'est.

Nous revendiquons pour tous les agents de la DGFIP

- La revalorisation du point d'ACF à l'identique de celle du point d'indice.
- L'attribution de 20 points d'ACF par an à l'ensemble des personnels.
- La revalorisation de l'Indemnité mensuelle de technicité à 200€ mensuel avec l'application du taux « normal » de pension civile, soit une majoration de 90€ par mois environ.
- L'attribution d'une indemnité forfaitaire à minima de 50 € mensuel pour les télétravailleurs de manière à compenser la hausse des charges qu'ils supportent.
- Le refus de tout dispositif de rémunération au mérite.

Rejoignez **FORCE OUVRIÈRE** – Le syndicat qui reste un syndicat

Libre et Indépendant

1^{ère} Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'État

Pour nous le plus important c'est **FOR**cément vous

Suite à des années de réformes ininterrompues, il est plus que temps de renvoyer l'ascenseur aux personnels de la DGFIP par:

- L'arrêt des suppressions d'emplois.
- La mise en œuvre d'un véritable plan de qualification de C en B et de B en A et la reconnaissance de l'expertise par une augmentation des volumes de promotions.
- La saturation des taux de promotion dans les catégories A, B et C.
- Le retrait du mérite dans la mise en œuvre des tableaux d'avancement et des avancements de grade.

Comme vous le remarquerez, Monsieur le Président, cette Déclaration Liminaire est courte car elle se veut concise de façon à être plus facilement comprise, car comme vous niez le mépris de notre Direction Générale, nous en venons à nous demander si nos déclarations sont compréhensibles car si peu aboutissent.

Les élus FO DGFIP24:

Titulaires

Sandrine THYSSEN
Gaëtan LEJEUNE

Suppléant

Jacques JOUSSON
Sabrina BENDERRADJI